

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2010/9-B/2**  
27 septembre 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS NÉPAL 100930 (2002-2010)

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Coût des produits alimentaires pour le PAM	77 142 100	16 246 570	93 388 670
Coût total pour le PAM	120 207 647	24 720 381	144 928 028

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

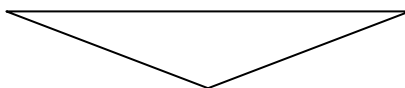
Directeur régional, ODB\*: M. K. Oshidari tel.: 066513-3063

Attachée de liaison, ODB: Mme S. Izzi tel.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\*Bureau régional de Bangkok (Asie)

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 24,7 millions de dollars É.-U. pour le programme de pays Népal 100930 (2002–2010) (WFP/EB.2/2010/9-B/2), correspondant à une prolongation du programme pour une période de deux années, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## NATURE DE L'AUGMENTATION

1. L'augmentation budgétaire proposée pour le programme de pays Népal 100930 permettra de venir en aide à 49 500 personnes supplémentaires en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité, ce qui portera à 547 300 le nombre total de bénéficiaires. Du fait de sa prolongation pour une période de deux ans allant de janvier 2011 à décembre 2012, le programme de pays se trouvera aligné sur le Plan intérimaire triennal de développement du Gouvernement. L'augmentation couvrira:
  - un volume de 20 134 tonnes de vivres supplémentaires, d'une valeur de 16,2 millions de dollars;
  - les coûts connexes: transport externe, transport terrestre, entreposage et manutention, autres coûts opérationnels directs et coûts d'appui directs, pour un montant de 6,9 millions de dollars; et
  - les coûts d'appui indirects supplémentaires chiffrés à 1,6 million de dollars.
2. Le programme de pays Népal 100930, initialement approuvé pour cinq ans (de 2002 à 2006) a été prolongé plusieurs fois moyennant des révisions budgétaires, afin de l'aligner sur le cycle révisé du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et sur le Plan intérimaire triennal de développement du Gouvernement<sup>1</sup>. La présente révision budgétaire couvre les dépenses en produits alimentaires et les coûts corrélés pour la période 2011-2012.
3. Les activités précisées au titre de la révision budgétaire appuient le plan intérimaire triennal de développement du Gouvernement et contribueront au domaine prioritaire B du Plan-cadre – qualité des services – qui vise à améliorer les soins de santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et la nutrition en appuyant l'efficacité de structures publiques à l'échelon des communautés, des districts et du pays. La révision budgétaire concourt aux priorités stratégiques énoncées dans la stratégie du PAM pour le Népal (2010–2013)<sup>2</sup>.
4. La stratégie du programme pour la période de prorogation reflète les recommandations issues de la récente mission d'examen de la stratégie nutritionnelle et de la mission d'évaluation du portefeuille de pays. Le programme de pays sera centré sur le renforcement et la consolidation de la composante nutrition, en privilégiant l'adoption de nouvelles habitudes, la mise en place d'un filet de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la lutte contre la malnutrition chronique. De nouvelles initiatives, telles que la fourniture de biscuits enrichis et le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, seront lancées à titre pilote dans des zones choisies.

## JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

### Résumé des activités en cours dans le cadre des projets

5. Depuis 2002, le programme de pays vient en aide aux populations du Népal en situation d'insécurité alimentaire, contribuant ainsi aux objectifs globaux de développement du Gouvernement par la lutte contre l'insécurité alimentaire et le renforcement de moyens de

<sup>1</sup> Compte tenu de la période de transition en cours, il a été décidé de formuler un plan intérimaire de développement de trois ans et non de cinq.

<sup>2</sup> Le document de stratégie du PAM pour le pays a été adopté en août 2010.

subsistance durables. L'assistance du PAM vise à: i) accroître l'accès aux ressources dans des situations fragiles et des périodes de transition – objectif stratégique 3<sup>3</sup>; ii) améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé, en particulier pour les groupes socio-économiquement exclus – objectif stratégique 4<sup>4</sup>; et iii) améliorer l'état nutritionnel des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants âgés de 6 à 36 mois ciblés – objectif stratégique 4.

6. Le programme de pays couvrait initialement 35 districts. Cependant, faute de ressources suffisantes, en 2008 la couverture a été réduite à 17 districts situés dans les régions de l'extrême-ouest et du moyen-ouest. L'assistance du PAM cible les comités de développement villageois les plus vulnérables de ces districts caractérisés par un degré élevé d'insécurité alimentaire, de mauvais indicateurs de santé maternelle et infantile et de fortes disparités entre garçons et filles au plan de la scolarisation dans le primaire.
7. Le programme de pays bénéficie actuellement en moyenne chaque année à 497 800 personnes vulnérables et exposées à l'insécurité alimentaire, à travers trois composantes: i) Vivres contre travail; ii) programme de repas scolaires; iii) soins de santé maternelle et infantile (SMI).
8. Le programme de repas scolaires consiste à distribuer un déjeuner nutritif à 182 000 écoliers dans 11 districts des régions de l'extrême-ouest et du moyen-ouest. L'assistance du PAM, initialement limitée aux écoles primaires, a été étendue aux centres d'éveil de la petite enfance, aux programmes d'action éducative et aux programmes d'enseignement parallèle en conformité avec la politique gouvernementale relative à l'instruction primaire. Tous les jours d'école, il est servi aux enfants une bouillie à base d'aliments composés enrichis. Pour promouvoir la parité dans l'éducation, les filles ayant un taux d'assiduité scolaire d'au moins 80 pour cent reçoivent une ration à emporter mensuelle de 2 litres d'huile, ce qui les encourage à fréquenter l'école. Ce programme de rations à emporter, baptisé programme de rétention scolaire des filles, cible 54 000 filles et profite au total à 248 400 personnes dans 16 districts.
9. Au titre de la composante soins de SMI, le PAM assure une alimentation générale à 31 000 femmes enceintes, mères allaitantes et enfants âgés de 6 à 36 mois dans des zones caractérisées par des taux de retards de croissance supérieurs à 50 pour cent, un niveau élevé d'insécurité alimentaire et un accès limité aux structures de santé. À la ration mensuelle de 7 kg d'aliments composés enrichis viennent s'ajouter des visites médicales, un suivi de la croissance et des consultations avec les professionnels des services de santé nationaux et communautaires. Les activités de la composante soins de SMI sont exécutées par l'intermédiaire du Ministère de la santé dans neuf districts – huit dans l'extrême-ouest et le moyen-ouest et un dans l'est du pays.
10. Le fructueux partenariat établi avec une organisation non gouvernementale nationale, l'Himalayan Health and Environmental Services Solukhumbu (HHESS), a été élargi à tous les districts couverts par la composante soins de SMI, de manière à renforcer les capacités du personnel de santé à l'échelle nationale et communautaire et à améliorer la qualité des services sanitaires moyennant des formations périodiques et un appui aux services anté-/post natal, le suivi de la croissance, la tenue de registres et l'établissement de rapports. Le modeste soutien financier fourni par le PAM à travers l'HHESS se traduit par une amélioration de la qualité et de la gestion des services publics de la santé, ce qui

---

<sup>3</sup> Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition.

<sup>4</sup> Réduire la faim chronique et la dénutrition.

encourage les femmes enceintes, les mères allaitantes et les parents de jeunes enfants à utiliser les services devenus plus efficaces.

11. La composante Vivres contre travail complète les deux autres. Elle concerne 36 400 bénéficiaires et vise à faciliter la construction et l'entretien de petits établissements scolaires et centres de soins, ce qui contribue à améliorer la qualité des repas scolaires et des soins de SMI.

## Conclusions et recommandations issues de l'évaluation du portefeuille de pays

12. Le Népal est l'un des pays du monde les moins avancés, figurant au 142<sup>e</sup> rang sur 177 pays d'après l'indice de développement humain du rapport 2008<sup>5</sup>. Depuis la signature en 2006 de l'accord de paix global qui a mis fin à une décennie de guerre civile, la situation politique est restée instable. Les services de base ne sont guère dispensés en dehors des centres urbains et des zones relativement accessibles. Si l'on se base sur l'indice global de la faim, l'insécurité alimentaire qui prévaut dans certaines zones couvertes par le programme de pays est extrêmement préoccupante<sup>6</sup>. On estime que quelque 3,5 millions de Népalais sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire<sup>7</sup>, et que 41 pour cent de la population est sous-alimentée<sup>8</sup>. La situation nutritionnelle est critique: 49 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans présentent un retard de croissance, et 13 pour cent souffrent d'émaciation<sup>9</sup>. La toute dernière enquête de référence du PAM concernant les régions du moyen-ouest et de l'extrême-ouest a révélé des taux de retard de croissance compris entre 50 et 71 pour cent, et des taux d'émaciation pouvant atteindre 12,5 pour cent<sup>10</sup>. Le taux net de scolarisation des filles dans les districts ciblés par le programme de rétention scolaire des filles se situe actuellement entre 71 et 77 pour cent, résultat nettement inférieur au taux national qui atteint 92 pour cent<sup>11</sup>.
13. Le rapport de la mission d'évaluation du programme de pays indique que le programme de repas scolaires et le programme d'incitation pour les filles ont effectivement fait progresser la scolarisation et l'assiduité scolaire: le taux d'assiduité est passé de 84 pour cent en 2007 à 95 pour cent en 2009<sup>12</sup>. Il souligne toutefois que les classes sont surchargées et que le nombre d'élèves par enseignant est élevé. Il s'interroge également sur la qualité sanitaire de l'eau et les conditions d'hygiène du transport et de la préparation des aliments. Ces problèmes ont été confirmés par les rapports de suivi, d'où il ressort que seules 48 pour cent des écoles ont accès dans leur enceinte à l'eau potable et que 38 pour cent des comités de gestion des produits alimentaires n'assument pas leurs responsabilités en matière de préparation des aliments, de transport, etc. L'équipe d'évaluation a recommandé que les activités du programme de repas scolaires et du programme de rétention scolaire des filles

<sup>5</sup> PNUD, 2009. *Rapport sur le développement humain 2009*. New York.

<sup>6</sup> Indicateur sous-régional de la faim pour le Népal, juillet 2009.

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et PAM. *Évaluation conjointe de la sécurité alimentaire, 2007*, Rome.

<sup>8</sup> PAM, *Bulletin sur la sécurité alimentaire*, numéro 26, janvier 2010. Rome.

<sup>9</sup> Gouvernement du Népal/Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2010. *Suivre les progrès dans le domaine de la nutrition de l'enfant et de la mère. Une priorité en matière de survie et de développement*.

<sup>10</sup> PAM. *Données de référence sur les micronutriments en poudre dans six districts des zones de colline et de montagne du moyen-ouest et de l'extrême-ouest*, décembre 2009-janvier 2010.

<sup>11</sup> Flash Report, Département de l'éducation, 2008/2009. Katmandou.

<sup>12</sup> Rapport normalisé sur les projets, 2010.

soient associées à d'autres initiatives d'amélioration de l'éducation conduites par le Ministère de l'éducation, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les ONG, de manière que la qualité de l'environnement scolaire ne pâtisse pas des progrès de la scolarisation et de l'assiduité.

14. Les parties prenantes déclarent que les activités de la composante soins de SMI ont permis de réduire la malnutrition, de faciliter l'accès aux services de santé – soins prénatals et néonataux, suivi de la croissance de l'enfant – et d'accroître la sensibilisation aux considérations de santé, de nutrition et d'hygiène. Le partenariat avec l'HHESS s'est avéré efficace, mais il est trop tôt pour évaluer les effets de l'action engagée par le PAM depuis 2008/2009 pour renforcer les capacités du personnel et faire évoluer les comportements au Ministère de la santé. L'équipe d'évaluation a cité des exemples montrant que les mères avaient bien assimilé les informations concernant la santé, la nutrition et l'hygiène.
15. L'équipe d'évaluation du programme de pays a fait les recommandations ci-après: i) concentrer la composante soins de SMI sur un nombre plus restreint de districts en attendant d'autres financements; ii) s'occuper davantage du renforcement des capacités du personnel du Ministère de la santé et des agents sanitaires communautaires bénévoles; iii) maintenir le cap sur l'éducation sanitaire/nutritionnelle, en s'assurant que les messages concordent avec ceux d'autres acteurs de l'action nutritionnelle; et iv) suivre et évaluer périodiquement les activités pour en déterminer l'impact.
16. L'équipe d'évaluation a en outre préconisé le lancement d'un programme pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les zones disposant d'excédents vivriers et ayant une longue expérience de l'alimentation scolaire.

### **Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire**

17. La révision budgétaire vise à mobiliser des financements supplémentaires pour couvrir les coûts des produits alimentaires et les dépenses connexes correspondant à la prolongation du programme de pays pour une période allant de janvier 2011 à décembre 2012. Conformément aux priorités définies dans le Plan intérimaire du Gouvernement et dans le Plan-cadre, le programme de pays apportera un soutien aux femmes enceintes, aux mères allaitantes, aux nourrissons, aux enfants âgés de moins de 3 ans, aux enfants d'âge scolaire et aux adolescents, principalement à travers les composantes Repas scolaires et soins de SMI. L'objectif consiste à mettre en place un système de protection sociale assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus vulnérables et de renforcer la résilience nationale et communautaire face à l'insécurité alimentaire et la dénutrition.
18. La couverture géographique restera largement inchangée pendant la période de prolongation. La recommandation faite par l'équipe d'évaluation du programme de pays consistant à recentrer les diverses composantes sur un nombre plus restreint de districts sera prise en compte dans l'élaboration du programme de pays complémentaire qui démarrera en 2013.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE</b>			
<b>Composante</b>	<b>Moyenne actuelle (2008–2010)</b>	<b>Augmentation/ diminution</b>	<b>Moyenne révisée (2011–2012)</b>
Composante 1: Vivres contre travail	36 400	-22 400	14 000
Composante 2: Programme de repas scolaires	182 000	23 000	205 000
Programme de rétention scolaire des filles (rations à emporter)	248 400	41 400	289 800
Composante 3: Soins de SMI	31 000	7 500	38 500
<b>TOTAL</b>	<b>497 800</b>	<b>49 500</b>	<b>547 300</b>

19. *Composante 1 – Vivres contre travail*: La composante sera réduite de manière à cibler 14 000 bénéficiaires. Elle ne démarrera que si des ressources suffisantes seront disponibles, pour aider à renforcer les infrastructures scolaires et les centres de soins. Une activité Vivres pour la formation à l'intention des adolescentes est également prévue, avec des sessions sur la santé procréative, la santé/nutrition, la problématique hommes-femmes, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.
20. *Composante 2 – programme de repas scolaires*: En collaboration avec le Ministère de l'éducation, le PAM mettra en œuvre le programme de repas scolaires dans 11 districts reculés très vulnérables, au profit de 205 000 écoliers. À la demande du Gouvernement, le PAM fournira à titre expérimental dans certaines zones des biscuits enrichis, compte tenu de: i) l'absence de cuisines; ii) la charge supplémentaire imposée aux enseignants, qui doivent parfois consacrer une partie de leur temps d'enseignement à la préparation des aliments. Si l'expérience donne de bons résultats, les biscuits enrichis pourraient être utilisés dans la future stratégie d'alimentation scolaire du Gouvernement.
21. *Programme de rétention scolaire des filles*: Dans le cadre de la composante 2, le PAM continuera d'exécuter le programme de rétention scolaire des filles, au profit de 63 000 filles dans 16 districts. Il collaborera avec l'UNICEF pour aider à améliorer la qualité de l'éducation et promouvoir la parité garçons-filles. L'UNICEF appuie le Ministère de l'éducation dans la création d'écoles amies des enfants moyennant la formation des enseignants aux méthodes pédagogiques centrées sur l'enfant, la fourniture de matériel pédagogique, et l'amélioration de l'environnement scolaire. Il sera essentiel d'élargir les partenariats avec d'autres organisations bilatérales et multilatérales si l'on veut améliorer les infrastructures scolaires et la qualité de l'éducation.
22. Conformément aux recommandations contenues dans le rapport d'évaluation du programme de pays, le PAM lancera un programme expérimental d'alimentation scolaire utilisant la production locale, l'objectif étant d'asseoir le programme sur une base pérenne et de soutenir la production agricole locale. Le PAM et le Gouvernement conduiront conjointement une analyse de marché afin de déterminer les zones qui se prêtent le mieux à l'expérimentation du programme. Les ONG partenaires travaillent auprès des communautés/agriculteurs ciblés pour les aider à améliorer leurs capacités de production et à commercialiser leurs produits.



23. Le Ministère de l'éducation prend progressivement les rênes du programme de repas scolaires et exécute dans 19 autres districts un programme d'alimentation scolaire décentralisé financé par l'État au moyen de transferts monétaires<sup>13</sup>. Il remet des espèces aux comités de gestion des écoles, qui sont chargés d'acheter, de transporter et de distribuer les produits alimentaires. Le PAM aidera le Gouvernement à évaluer la rationalité économique et l'efficacité du programme d'alimentation scolaire financé par des transferts monétaires et à élaborer une stratégie nationale pour l'alimentation scolaire.
24. Fin 2011, le PAM procédera à l'examen détaillé du programme de repas scolaires, dont il étudiera tous les aspects, notamment la taille des rations et le transfert des responsabilités au Gouvernement. Toute amplification et renforcement de cette composante dans le cadre du prochain programme de pays sera basée sur les recommandations issues de cet examen.
25. *Composante 3 – soins de SMI*: Au titre de cette composante, le PAM entend pourvoir à l'alimentation générale d'un effectif moyen de 38 500 femmes enceintes, mères allaitantes et enfants âgés de 6 à 36 mois dans neuf districts. En collaboration avec le Gouvernement et les ONG partenaires, il met au point une stratégie de désengagement de cette composante qu'il expérimentera durant la période de prolongation. Cette stratégie devrait conduire à la consolidation de la composante et à un ciblage plus précis, ainsi que recommandé dans le rapport d'évaluation du programme de pays.
26. *Suivi et évaluation*: Le système de suivi et évaluation actuel s'enrichira d'indications supplémentaires pour évaluer l'impact du programme de pays au regard des objectifs et produire des évaluations plus factuelles basées sur des études de cas, des enquêtes de référence et des études comparatives. Ainsi, une enquête sera conduite en 2011 dans les deux districts couverts par la composante soins de SMI et dans les districts non ciblés, à des fins d'analyse comparative.

---

## BESOINS ALIMENTAIRES

27. La taille des rations et les activités proposées dans la révision budgétaire restent inchangées par rapport au programme de pays 100930. Le mélange blé-soja sera remplacé par un mélange blé-soja enrichi, conformément à la politique générale du PAM consistant à utiliser des aliments composés enrichis<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Le programme de repas scolaires appuyé par le PAM et le programme d'alimentation scolaire financé par des transferts de fonds publics sont exécutés dans des districts différents.

<sup>14</sup> Le mélange blé-soja enrichi est une formule améliorée comprenant du sucre.

**TABLEAU 2: TAILLE DES RATIONS, PAR COMPOSANTE**

Composante	Produits alimentaires	Taille de la ration	Valeur calorique (Kcal/personne/jour)
Vivres contre travail	Ration familiale: Riz	4 kg/personne/jour	
Programme de repas scolaires	Mélange blé-soja enrichi	100 g/personne/jour	463
	Ghee végétal	10 g/personne/jour	
	Biscuits enrichis	100 g/personne/jour	450
Programme de rétention scolaire des filles (rations à emporter)	Huile végétale	2 litres/mois	
Soins de SMI	Enfants 6–36 mois: Mélange blé-soja enrichi	7 kg/enfant/mois	933
	Femmes enceintes et mères allaitantes: Mélange blé-soja enrichi Micronutriments en poudre	7 kg /personne/mois 1 sachet/personne/jour	933

28. Comme le montre le tableau 3, il est demandé 20 134 tonnes de produits alimentaires supplémentaires pour les deux années de prolongation du programme de pays. Le coût correspondant s'élève à 16,2 millions de dollars. Sur le montant total des coûts opérationnels directs 61 pour cent iront à la composante Repas scolaires, 32 pour cent à la composante soins de SMI et 7 pour cent à la composante Vivres contre travail.

**TABLEAU 3: BESOINS ALIMENTAIRES, PAR COMPOSANTE (en tonnes)**

Composante	Besoins actuels	Besoins supplémentaires	Besoins révisés
Vivres contre travail	84 454	1 400	85 854
Programme de repas scolaires, programme de rétention scolaire des filles compris	73 359	12 258	85 617
Soins de SMI	19 736	6 476	26 212
<b>TOTAL</b>	<b>177 549</b>	<b>20 134</b>	<b>197 683</b>

29. Les modalités d'exécution du programme de pays restent inchangées: le programme continuera d'être exécuté par le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé. Le PAM acheminera les vivres jusqu'aux points de livraison avancés et le Gouvernement se chargera du transport jusqu'aux points de distribution finale, où il appartiendra aux communautés de gérer les produits livrés. Le PAM achètera une grande partie des produits sur place de manière à réduire les coûts de transport et de raccourcir les délais de livraison. Il explorera la possibilité de développer les capacités des fournisseurs locaux à produire la fabrication du mélange blé-soja enrichi.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales	1 400	574 000	
Huile et matières grasses	3 238	3 485 250	
Aliments composés	14 608	11 067 320	
Divers	888	1 120 000	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>20 134</b>	<b>16 246 570</b>	16 246 570
Transport externe			360 685
Transport terrestre, entreposage et manutention			3 569 355
Autres coûts opérationnels directs			856 582
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir annexe I-B)			2 069 968
<b>Total coûts directs pour le PAM</b>			<b>23 103 160</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			1 617 221
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>24 720 381</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. Le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

## ANNEXE I-B

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés au plan international	628 140
Personnel recruté au plan local – administrateurs	211 600
Personnel recruté au plan local – agents des services généraux	550 228
Personnel local – heures supplémentaires	10 000
Voyages officiels	123 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 522 968</b>
<b>Dépenses renouvelables</b>	
Location des locaux	96 000
Charges (électricité, etc.)	32 000
Fournitures de bureau et autres consommables	34 000
Technologies de l'information et des communications	60 000
Réparation et entretien du matériel	15 000
Exploitation et entretien des véhicules	60 000
Aménagement et réparation des bureaux	40 000
Prestations aux organismes des Nations Unies	24 000
<b>Total partiel</b>	<b>361 000</b>
<b>Matériel et autres coûts fixes</b>	
Location des véhicules	102 000
Matériel de télécommunications	44 000
Dépenses locales de sécurité	40 000
<b>Total partiel</b>	<b>186 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>2 069 968</b>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Chaîne des résultats*	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<b>Plan-cadre, effet direct B.1</b> Les groupes socialement exclus et économiquement marginalisés, dont les adolescents, utilisent toujours davantage les services de base et participent à leur gestion, qu'il s'agisse des services d'éducation et de santé ou des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement			
<b>COMPOSANTE 1: VIVRES CONTRE TRAVAIL</b>			Total des ressources pour l'activité 1: 1 126 958 dollars
<b>Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans des périodes de transition</b>			
<b>Effet direct 3.1</b> Meilleur accès des communautés ciblées à des avoirs dans les situations fragiles et les périodes de transition	➤ Les avoirs des communautés ciblées ont augmenté d'au moins 80%	Les financements nécessaires se matérialisent	
<b>Produit 3.1</b> Ressources créées ou remises en état par les communautés et les personnes ciblées pour assurer leurs moyens de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 12 écoles construites, réparées ou remises en état</li> <li>➤ 12 centres de soins construits, réparés ou remis en état</li> <li>➤ 500 femmes bénéficiaires du programme Vivres pour la formation</li> </ul>	La situation de la sécurité permet au PAM et aux partenaires coopérants d'exécuter les activités du projet. L'espace opérationnel s'est amélioré durablement dans tout le pays.	
<b>Produit 3.2</b> Participation et mobilisation accrues des femmes	➤ 50% des membres et des responsables des comités Vivres contre travail sont des femmes	Les conditions de sécurité locales sont propices à la participation des femmes aux activités communautaires	



\* Les parties en grisé indiquent les articulations entre le programme de pays du PAM et le Plan-cadre.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Chaîne des résultats*	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<b>COMPOSANTE 2: PROGRAMME DE REPAS SCOLAIRES</b>			Ressources totales activité 2: 15 375 530 dollars
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>			
<b>Effet direct 4.1</b> Meilleur accès à l'éducation dans les écoles bénéficiant de l'assistance du PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscriptions: le taux annuel moyen a augmenté de 5% pour les filles</li> <li>➤ Inscriptions: le taux annuel moyen a augmenté de 5% pour les garçons</li> <li>➤ Taux de fréquentation d'au moins 80% parmi les filles dans les écoles appuyées par le PAM – nombre de journées de présence en classe en pourcentage du nombre total de jours d'école</li> <li>➤ Taux de fréquentation d'au moins 80% parmi les garçons dans les écoles appuyées par le PAM – nombre de journées de présence en classe en pourcentage du nombre total de jours d'école</li> <li>➤ Ratio garçons/filles: le même nombre de garçons et de filles dans les écoles primaires bénéficiant de l'assistance du PAM</li> </ul>	Les conditions de sécurité permettent aux écoles de rester ouvertes  Classes surpeuplées et coefficient enseignant/élèves trop élevé Le gouvernement produit en temps voulu des données exactes	
<b>Produit 4.1</b> Des produits alimentaires de qualité sont distribués en quantité suffisante, dans de bonnes conditions de sécurité aux filles et aux garçons ciblés par le programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 100% des filles fréquentant l'école reçoivent un repas de midi</li> <li>➤ 100% des garçons fréquentant l'école reçoivent un repas de midi</li> <li>➤ 100% des filles des 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> années reçoivent des rations à emporter</li> <li>➤ 100 % de journées de distribution de repas, en pourcentage du nombre total de jours de classe</li> <li>➤ 1 800 écoles bénéficient du programme</li> <li>➤ Quantités de produits alimentaires distribués, par type de produit et en % du volume prévu.</li> </ul>	Livraisons en temps voulu aux points de livraison avancés et aux points de distribution finale  Les comités de gestion des produits alimentaires s'acquittent correctement de leurs responsabilités relatives au transport et à la préparation des produits.	

\* Les parties en grisé indiquent les articulations entre le programme de pays du PAM et le Plan-cadre.



<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>			
<b>Chaîne des résultats*</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Risques et hypothèses</b>	<b>Ressources requises</b>
<b>Produit 4.2</b> Participation et mobilisation accrues des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 50% des membres et des responsables des comités de gestion des produits alimentaires sont des femmes</li> </ul>	Les conditions de sécurité locales sont propices à la participation des femmes aux activités communautaires	
<b>COMPOSANTE 3: SOINS DE SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE</b>			Ressources totales activité 3: 8 206 746 dollars
<b>Objectif 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>			
<b>Effet direct 4.2</b> Amélioration de l'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La prévalence de l'anémie ferriprive chez les femmes enceintes et les mères allaitantes a diminué de 25% dans la zone ciblée</li> <li>➤ La prévalence de l'anémie ferriprive chez l'enfant a diminué de 10% dans la zone ciblée</li> <li>➤ La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants âgés de moins de 3 ans ciblés (rapport poids/âge) a diminué de 15%</li> <li>➤ 80% des femmes enceintes et des mères allaitantes savent comment nourrir un nourrisson et un jeune enfant: introduction de compléments alimentaires</li> <li>➤ La prévalence des retards de croissance chez les enfants âgés de moins de 3 ans ciblés (rapport taille/âge) a diminué de 2%</li> </ul>	<p>Amélioration de l'infrastructure des centres de soins</p> <p>Appui renforcé au personnel des services de santé maternelle et infantile grâce à un partenariat soutenu avec les ONG</p>	



\* Les parties en grisé indiquent les articulations entre le programme de pays du PAM et le Plan-cadre.

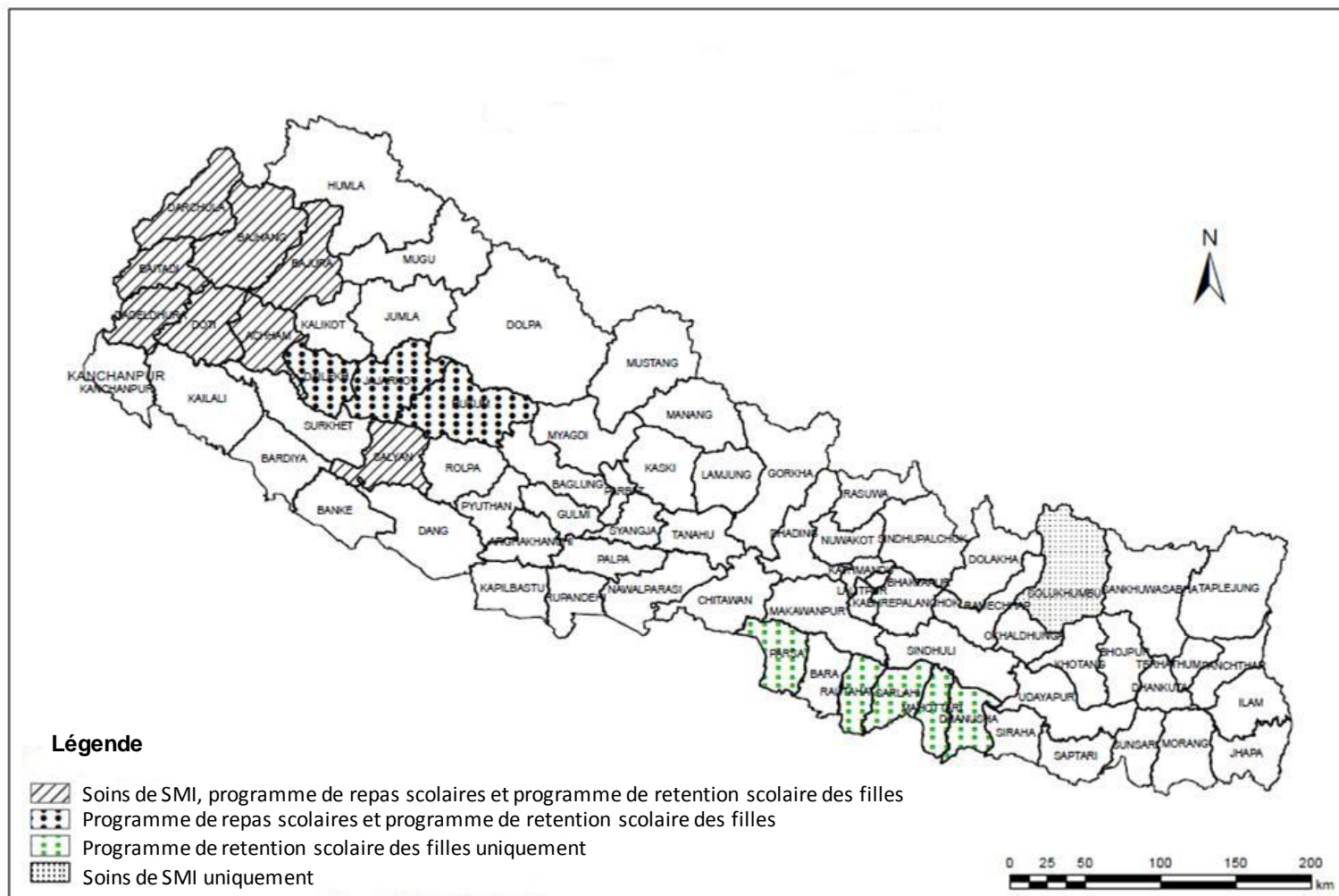
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Chaîne des résultats*	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses	Ressources requises
<p><b>Produit 4.2.1</b> Augmentation du nombre de personnes bénéficiant des services de santé parmi les femmes, les filles et les garçons ciblés par le programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 95% des femmes enceintes se rendent dans les services de santé et reçoivent un traitement vermifuge après le premier trimestre de leur grossesse</li> <li>➤ 90% des femmes enceintes passent au moins 4 visites prénatales, et les mères allaitantes sont examinées après l'accouchement</li> <li>➤ 95% des femmes reçoivent 225 comprimés de fer</li> <li>➤ Suivi de la croissance de 95% des enfants de moins de 3 ans</li> <li>➤ 100% des femmes enceintes et des mères allaitantes bénéficient de conseils et de sessions d'éducation sanitaire</li> </ul>	<p>Amélioration de l'infrastructure des centres de soins</p> <p>Appui renforcé au personnel des services de santé maternelle et infantile grâce à un partenariat soutenu avec les ONG</p> <p>Le Gouvernement produit en temps voulu des données exactes</p> <p>Capacité à recueillir des données détaillées sur la santé</p>	
<p><b>Effet direct 4.3</b> Des produits alimentaires de qualité sont distribués en quantité suffisante, dans de bonnes conditions de sécurité aux femmes, aux filles et aux garçons ciblés par le programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des distributions prévues</li> </ul>	<p>Les conditions de sécurité permettent au PAM et aux partenaires coopérants de lancer les activités du projet. L'espace opérationnel s'améliore durablement dans tout le pays</p>	
<p><b>Produit 4.3</b> Participation et mobilisation accrues des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 50% des membres et des responsables des comités soins de santé maternelle et infantile sont des femmes</li> </ul>	<p>Les conditions de sécurité locales sont propices à la participation des femmes aux activités communautaires</p>	

\* Les parties en grisé indiquent les articulations entre le programme de pays du PAM et le Plan-cadre.



ANNEXE III

Programme de pays Népal 100930 (2002–2010)



Août 2009



Programme alimentaire mondial  
Système de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HHESS	Himalayan Health and Environmental Services Solukhumbu
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SMI	santé maternelle et infantile
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance